

BOURSE AUX ÉTUDIANTS DU COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE 2011-2012

Études de la langue minoritaire officielle

Le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Objectif

Cette bourse d'études est offerte aux étudiants du niveau postsecondaire qui souhaitent poursuivre leurs études en français au Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB). Ce programme de bourse est financé conjointement par le Programme des langues officielles dans l'enseignement du gouvernement du Canada et par Éducation Manitoba.

Critères d'admissibilité

Le demandeur doit :

- être inscrit à un minimum de 4 cours (12 crédits) universitaires pendant au moins un semestre entre septembre et avril (3 des 4 cours doivent être offerts en français au CUSB); ou
- avoir une charge de cours d'au moins 70 % pendant au moins un semestre à l'École technique et professionnelle.

Le demandeur doit aussi:

- être citoyen canadien ou résident permanent;
- être « résident manitobain », c'est-à-dire, avoir résidé au Manitoba durant une période d'au moins 12 mois consécutifs se terminant le jour qui précède la période d'études et y avoir résidé pour toute autre fin que de suivre un programme d'études.

Montant de la bourse

Le demandeur reçoit 250 \$ par semestre (jusqu'à concurrence de 500 \$) à condition d'avoir rencontré les critères d'admissibilité établis pour chacun d'eux.

Si la somme des demandes de bourse excède celle du budget 2011-2012, les boursiers seront choisis au hasard.

La somme accordée sera déterminée suite à une analyse de la charge de cours de chaque demandeur, après la date de désistement sans pénalité académique du mois de mars.

Les chèques seront envoyés à la **fin mars** à l'adresse permanente indiquée sur la demande de bourse. Le demandeur est responsable de nous informer de tout changement d'adresse.

Tout changement au programme d'études doit être signalé **immédiatement** à la Coordonnatrice des programmes de langues officielles à la Division du Bureau de l'éducation française au 204 945-6935 ou sans frais d'appel au 1 877 866-4242 ou par courrier électronique à languesofficielles@gov.mb.ca.

Certaines bourses d'études, de perfectionnement et d'entretien qui ont été versées à un individu sont à exclure du revenu sur sa déclaration d'impôts. Les bénéficiaires de bourse doivent communiquer avec l'Agence du revenu du Canada pour de plus amples renseignements.

BOURSE AUX ÉTUDIANTS DU COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE 2011-2012

Études de la langue minoritaire officielle

Conditions

Les demandes de bourse reçues après **le 30 septembre 2011** pour la session d'automne et après **le 31 janvier 2012** pour la session d'hiver seront placées sur une liste d'attente selon l'ordre de la réception de celles-ci. Elles seront considérées seulement lorsque toutes les autres demandes seront traitées, et si le budget le permet.

La ministre d'Éducation Manitoba peut annuler, réduire ou exiger du bénéficiaire un remboursement, en tout ou en partie, de toute bourse :

- si la demande de bourse contient une fausse déclaration ou une erreur;
- si toute ou une partie de la bourse a été utilisée à des fins autres que le paiement des frais liés au programme d'études;
- si un étudiant n'a pas maintenu le nombre de crédits ou de cours requis pour l'obtention de la bourse;
- si un rapport est reçu établissant que l'étudiant n'a pas fait des progrès satisfaisants dans ses études; ou
- s'il estime une telle mesure justifiée pour d'autres motifs.

Marche à suivre

1. Remplissez toutes les sections du formulaire de demande.
2. Remettez une **photocopie** de chacun des documents suivants :
 - une preuve de citoyenneté, (p. ex. : passeport canadien valide, certificat de naissance ou carte de résident permanent);
 - votre carte d'assurance sociale ou un autre document attestant que vous êtes titulaire d'une telle carte.
3. Remettez votre demande avec les documents requis au Bureau du registraire du CUSB.

Ce programme relève de la stratégie de promotion des langues officielles. Si vous avez besoin d'aide financière supplémentaire, veuillez vous adresser au Programme d'aide aux étudiants, téléphone : 204 945-6321, sans frais : 1 877 866-4242, www.gov.mb.ca/educate/sfa/pages/sfaFrontDoor_fr.html.

BOURSE AUX ÉTUDIANTS DU COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE 2011-2012

Études de la langue minoritaire officielle

Le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

1 – Renseignements personnels

Nom de famille :	Numéro d'assurance sociale (avec pièce justificative) :	
Prénom(s) :	Sexe : <input type="checkbox"/> masculin <input type="checkbox"/> féminin	Langue première : <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> anglais

ADRESSE PERMANENTE

Adresse (numéro et nom de rue) :	N° app. :	Case postale :
Ville ou village :	Province :	Code postale :
Courrier électronique :		Téléphone : ()

PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE

Adresse (numéro et nom de rue) :	N° app. :	Case postale :
Ville ou village :	Province :	Code postale :
		Téléphone : ()

2 – Citoyenneté et résidence permanente au Manitoba

<input type="checkbox"/> Citoyen canadien	(joindre pièce justificative)
<input type="checkbox"/> Résident permanent	

PROVINCE DE RÉSIDENCE PERMANENTE

Oui	Non	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	J'ai toujours demeuré au Manitoba. <i>Si vous avez répondu « Non », veuillez indiquer votre province de résidence précédente ainsi que le mois et l'année de votre arrivée au Manitoba.</i> Province : _____ Date d'arrivée au Manitoba : _____ Année/Mois
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	J'ai obtenu, l'année passée, une bourse d'études du gouvernement canadien ou manitobain ou une autre aide financière dans le cadre du Programme manitobain d'aide aux étudiants.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	J'ai obtenu de l'aide financière d'une province autre que le Manitoba au cours des deux dernières années (y compris l'année 2011-2012).
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Mes parents, gardiens ou répondants résident au Manitoba.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	J'étudiais à temps plein pendant les 12 derniers mois.
Si aucune de ces situations ne correspond à la vôtre, décrivez votre situation dans l'espace ci-dessous.		

3 – Études et emplois précédents

A	École secondaire : _____ Province : _____
	Début : _____ Année/Mois Fin : _____ Année/Mois Diplôme : <input type="checkbox"/> reçu <input type="checkbox"/> anticipé

B	Établissement d'enseignement postsecondaire : _____ Province : _____
	Début : _____ Année/Mois Fin : _____ Année/Mois Diplôme ou certificat : <input type="checkbox"/> reçu <input type="checkbox"/> anticipé

C	Le plus récent emploi, période sans emploi ou travail à domicile : _____ Province : _____
	Début : _____ Année/Mois Fin : _____ Année/Mois <input type="checkbox"/> temps plein <input type="checkbox"/> temps partiel <input type="checkbox"/> emploi d'été

4 – Programme d'études anticipé en 2011-2012

A	<u>Universitaire</u>	<u>École technique et professionnelle</u>
	____ Administration des affaires ____ Arts ____ Éducation ____ Sciences ____ Service social ____ Université 1 ____ Autres : _____	____ Administration des affaires ____ Aide en soins de santé ____ Communication multimédia ____ Éducation à la jeune enfance ____ Informatique ____ Sciences infirmières ____ Gestion du tourisme ____ Webmestre ____ Autres : _____

B	Année du programme : _____ année d'un programme de _____ ans (p. ex., 1 ^{re} année d'un programme de 3 ans)
---	--

C	Durée des études : <input type="checkbox"/> Semestres d'automne 2011 et d'hiver 2012 <input type="checkbox"/> Semestre d'automne 2011 <input type="checkbox"/> Semestre d'hiver 2012
---	---

5 – Déclaration de l'étudiant

Je déclare que :

- tous les renseignements fournis dans la demande sont complets et véridiques;
- je serai étudiant à temps plein dans le programme décrit ci-dessus;
- je ne reçois (ou ne recevrai) aucune bourse d'études, prêt ou autre aide financière dans le cadre du programme d'aide aux étudiants d'une province autre que le Manitoba;
- j'informerai immédiatement la Coordonnatrice provinciale des programmes de langues officielles de la Division du Bureau de l'éducation française de tout changement d'adresse ou de tout changement qui se produira dans mon programme d'études.

J'autorise et je reconnais que :

- la Coordonnatrice provinciale des programmes de langues officielles de la Division du Bureau de l'éducation française a le droit de demander et recevoir des renseignements d'organismes ou d'instances gouvernementales provinciales et fédérales ou auprès de toute autorité responsable si elle juge que cela est nécessaire aux fins de vérification de la demande ou d'enquête sur celle-ci;
- l'établissement nommé ci-dessus a le droit de transmettre, à la demande de la Coordonnatrice provinciale de la Division du Bureau de l'éducation française, des renseignements se rapportant à mes études postsecondaires pour déterminer mon admissibilité à la bourse.

Signature	Date
-----------	------